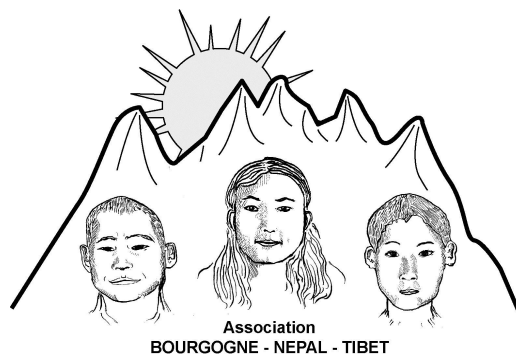


Association B.N.T.

BOURGOGNE - NEPAL - TIBET



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 MAI 2015

Cette année, selon convocation du Président, l'assemblée de l'Association B.N.T. se tient au Palais de Justice de Paris, au restaurant LE HARLAY, 75001 PARIS.

Etaient présents ou représentés : ALIROL Josie, , AMBROISE Sylvie, BACHELIER Maryse, BARRAT Marine, BERNIAU Christine, BIAGI Olivier, BRUNEAU Brigitte, BOEHKLE Markus, BRAULT Chant CHELZEN Hélène, CHUECO Anne, COMBAREL Lucie, DEBLADIS Marie-Paule, DULIEU Sylvain, FERRY Pascal, GOANERE Lilia, GONTARD Marie-Hélène, GRANDADAM Sylvain, GIRARD Arnaud, GROSJEAN Valentine, HIVERT Françoise, LAMBERT Christine, LARGOUET Geneviève, LARGOUET Hervé, LARGOUET Quentin, LARIDAN Brigitte, LARZUL Virginie, LE CUNFF Anne, LEHMANN Marie-Françoise, LENOBLE Hervé, MAITRE Brigitte, MALIBERT Louise, MALIBERT Tanguy, MARCHENOIR Bernadette, MASSON Aurélie, MASSON Dominique, MARCOS Denis, MARLOT Angeline, MARREC Ginette, MARTINEZ Jésus, MAURIN Brigitte, MERANDAT Alain, MILHET Catherine, MOLHANT Jean-Guy, MORVAN Izabel, PALMERI Nathalie, POSTEL Martine, RAIMBAUD Isabelle, REZVOY Marie-Claude, la société Denis MARCOS, SAULAY Nicole, SCHWEITZER Renaud, SCHILDGE Arthur, UNTEREINER Françoise, UNGUREANU Codruta, ZANI Anne

Absents excusés :

, CHARLES Géraldine, LASSALLE Alain

La séance est ouverte à 10 h 30 sous la présidence de Hervé LENOBLE, Président.

Josiane ALIROL est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

En préambule à l'examen de l'ordre du jour, et compte tenu des événements récents survenus au Népal, le Président demande aux participants de bien vouloir lui accorder leur indulgence quant à la préparation de cette réunion qui n'a pu se faire dans les conditions habituelles.

► RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Le bilan de l'exercice 2014 et les perspectives sont étroitement liés cette année. Les séismes des 25 avril et 12 mai, les plus importants, ont été particulièrement dévastateurs et il est impossible de faire l'impasse sur les événements de ces derniers mois qui ont eu de profondes répercussions sur la vie du Children Home.

L'année 2014 s'était bien passée malgré quelques problèmes de trésorerie et d'organisation. La venue de parrains, marraines et volontaires avait permis de remettre en état le Home : peintures, électricité et divers travaux d'entretien. La situation était relativement confortable.

Le 25 avril 2015, présents au Népal avec Anne, au moment du séisme, mais à quelques km du Children Home avec Sanjeev le Directeur du Home, pour repérage d'un nouveau trek pour les marraines et parrains, le Président décrit le contexte environnant et l'état de catastrophe apocalyptique qu'ils ont découvert sur le chemin du retour : pans de montagnes écroulés, maisons détruites, villages dévastés.

Les enfants allaient toutefois bien et ont trouvé refuge dans un bus mis à leur disposition dans la cour de l'école. Les communications étaient coupées, les magasins fermés, situation créant des problèmes de ravitaillement. Le bus est donc devenu pour eux tous le refuge, ce, durant 8 jours, avant de réintégrer provisoirement le Home, déserté à nouveau après le second séisme du 12 mai.

Hervé et Anne expliquent qu'ils ont donc vécu dans le bus, jour et nuit, auprès des enfants ; tout le monde dormait assis, tant bien que mal sur les banquettes, avec des couvertures de fortune.

Les inquiétudes liées aux risques d'épidémie sont vite arrivées mais les enfants, malgré les désagréments dus au quotidien dépourvu de l'hygiène élémentaire, ont toujours fait face à la précarité de la situation avec gentillesse, docilité et optimisme.

L'arrivée de Tanguy MALIBERT le 28 avril dans des conditions particulièrement difficiles en pleine nuit, (problème d'atterrissage, aucun taxi, aucune communication téléphonique) avec un sac à dos rempli de produits de première nécessité, suivie dès le 4 mai de celle de Guillaume avec la valise humanitaire, a été un soulagement ; les enfants ont pu réintégrer le Home, mais le 12 mai, une nouvelle secousse puissante a secoué le pays et créé la panique générale.

Les enfants étaient alors en train de déjeuner au Home, sous la surveillance de Tanguy ; ils furent immédiatement évacués sur le terrain vague situé en face ; une tente fut dressée pour les filles et un abri de fortune en plastique ouvert à tous vents pour les garçons. Grâce à une association humanitaire française, SOS ATTITUDE. les garçons ont pu quelques jours plus tard, trouver refuge à l'abri d'une vaste tente. Un garde du corps a alors été recruté provisoirement pour assurer la sécurité des enfants ; progressivement, un stock conséquent de nourriture a pu être constitué, et un Professeur a été engagé pour dispenser des cours de népalais/anglais jusqu'à la réouverture de l'école. Les enfants ont durant trois mois, sous les tentes et pris leurs repas au Home.

Le Président remercie vivement tous ceux qui se sont mobilisés pour les soutenir aussi bien moralement que financièrement. Se sentir épaulés dans ces moments difficiles a été d'un grand réconfort et les a beaucoup aidés à faire face à la situation.

Un merci tout particulier pour toutes les initiatives mises en place : Marc-Antoine BONNIEZ, Mayami Production et leurs amis qui ont tout de suite réagi pour organiser la cagnotte Leetchi, ils se sont investis jour et nuit pour organiser le départ de la valise humanitaire confiée à Guillaume, Arthur et ses amis, Jean-Claude BERENS au Luxembourg, Lucie notre spécialiste en tankas, Brigitte Bruneau au Palais de Justice, Dominique Masson et la journée des peintres.

Pour ceux qui ne connaissent pas encore les lieux, le Président décrit la vie au Children Home. Les enfants sont logés dans la banlieue de Kathmandu, à Baudha, dans un immeuble de trois étages dont deux sont loués pour eux. Ils sont encadrés par un manager Sanjeev, un manager adjoint Ghaman, une nurse Urimaya. L'école est située à 300 m. Les résultats scolaires sont très satisfaisants ; les enfants figurent parmi les meilleurs de leur école : l'un d'entr'eux a réussi le concours d'entrée de l'école d'ingénieurs de KTM (1ère place), un autre a fait exploser la moyenne du baccalauréat.

2014 a été l'année qui a vu le plus grand nombre de parrains, marraines et adhérents venus découvrir le Home et faire un trek. Les mois d'octobre, novembre, décembre ont été extraordinaires... 20 parrains et marraines se sont ainsi croisés... Une grande et belle famille s'est construite depuis 2008 en dépit de tout.

2014, c'est aussi l'année de tournage par Tanguy et Quentin du documentaire sur la vie du Home, « Here comes the Sun » axé sur l'éducation donnée aux enfants.

2014, c'est une année importante qui a permis l'équilibre administratif et budgétaire avec la participation régulière de donateurs, de parrains et marraines et autres bienfaiteurs... une situation satisfaisante jusqu'à la dépréciation de l'euro avec pour conséquence un taux de change défavorable avec la monnaie locale qui passe de 142 RPN, 135 en moyenne, à 115 voire même 103 RPN. Les réserves ont permis de combler les premiers budgets 2015 déficitaires de 800 €/mois.

L'objectif est de parvenir à couvrir les dépenses courantes par les rentrées régulières des parrainages et les adhésions de soutien et que les dons ponctuels permettent de mener des projets spécifiques tels que la mise en œuvre d'un terrain potager, l'agrandissement de l'orphelinat, etc...

Pour information, et pour répondre à certains adhérents qui demandent des précisions quant à l'affectation de leur parrainage, il est précisé que les parrainages ne sont pas affectés individuellement aux enfants et que l'on raisonne en budget global, l'ensemble des contributions permettant de faire face au budget trimestriel, frais de scolarité inclus.

Certains ont émis le souhait de fixer le montant du parrainage à 40 €. Le Président explique que ce n'est pas dans la philosophie de l'association de fixer un montant obligatoire déterminé et qu'il est jugé préférable de laisser à chacun la latitude de contribuer à la hauteur de ses possibilités.

Il faut savoir que le coût de revient mensuel moyen pour un enfant s'établit à hauteur de 70 à 80 €, qu'il faut tenir compte de la valeur de l'euro, et que c'est donc la masse globale des recettes, dons ponctuels inclus, qui permet d'équilibrer le budget.

Anne LE CUNFF, Trésorière de l'association, se joint à Hervé pour remercier tous ceux qui s'impliquent dans l'association pour leur fidélité indéfectible. Les messages de soutien ont été transmis aux enfants. C'était important pour eux de savoir que leurs parrains-marraines se souciaient de leur vie quotidienne

Elle tient également à faire savoir que tous les enfants ont été admirables de lucidité et ne sont jamais plaints de quoi que ce soit.

A son tour, avant de présenter les comptes, Anne remercie aussi chaleureusement toutes les initiatives qui ont été entreprises dans l'intérêt du Home.

► RAPPORT FINANCIER

Les comptes de l'année 2014 soumis à l'approbation de l'assemblée se présentent comme suit :

- ✓ les recettes proviennent essentiellement des parrainages dont les versements mensuels réguliers ont permis d'encaisser 19 200 € ;
- ✓ les dons et adhésions ont complété les ressources pour 5 300 € ;
- ✓ L'équivalent de 1 400 à 1 600 €/mois sont transférés au Népal de façon trimestrielle pour minorer les frais bancaires ;
- ✓ Au 30 décembre 2014, le solde du compte courant s'élevait à 7 100 € et le compte Epargne à 5 500 €.

Confrontés aux besoins du Home, 5 500 € ont dû être adressés en début d'année 2015 et 7 000 € en avril, mai, juin. Ces versements ont impacté fortement les réserves.

La solidarité, après le séisme dévastateur de ces dernières semaines, a permis de passer d'un revenu de 1 400 €/mois à 1 800 € en février, 2 037 € ensuite et, grâce à des actions individuelles efficaces, à 2 300 €/mois.

Les principaux postes budgétaires concernent le logement (loyer de 300 €/mois), l'éducation des 28 enfants (frais de scolarité en école privée) et la nourriture (500-600 €/mois). A cela s'ajoute depuis peu de temps un goûter qu'il a été jugé nécessaire de mettre en place (150 à 180 €/mois).

Avec les salaires des 3 personnes en charge de la surveillance des enfants et de la gestion quotidienne du Home, ainsi que les frais annexes, le budget s'établit entre 1 600 et 1 700 €/mois.

L'intervention de 4 volontaires (Laurent, Guillaume, Tristan, Tanguy) au mois de Mars/avril 2015, a permis la réalisation de travaux de peinture, réfection des chasses d'eau,

changement des filtres à eau, des tuyaux de gaz et d'une façon générale, la rénovation de ce qui était obsolète, notamment la plomberie et l'électricité,

Par ailleurs, grâce à Jean-Claude Berens, les uniformes et les livres ont été réglés. Pour les uniformes, c'était jusqu'à présent 1000 € qui venaient grever le budget. L'initiative de trouver le financement correspondant revient désormais à Sanjeev et Ghaman.

► PERSPECTIVES

Les perspectives à court terme sont bonnes du fait de la générosité de la sphère amicale des uns et des autres. L'enveloppe caritative exceptionnelle a permis de financer les dépenses d'urgence, en particulier la valise humanitaire constituée de médicaments et produits de première nécessité ainsi que les provisions alimentaires.

Avec un déficit mensuel autour de 800 €, c'est un budget assuré pendant un an et demi.

De plus, à 18 ans, l'âge du baccalauréat népalais, la structure n'est plus adaptée et, selon la loi, les enfants de cet âge ne peuvent plus être hébergés au Home. Une solution d'hébergement doit être trouvée pour leur permettre de mener leurs études supérieures. Un deux pièces proche du Home coûte 85 €/mois et se voit donc financé. Cette formule présente le triple avantage que les Jeunes puissent avoir leur indépendance, d'être en conformité avec la loi et de permettre l'arrivée de nouveaux petits pour assurer une rotation.

Par ailleurs, une chambre médicale permettant l'isolation des enfants malades doit être installée. Cela fait partie des obligations réglementaires. De même pour l'installation d'extincteurs.

Compte tenu du seuil de pauvreté extrême et des besoins du pays après les séismes, le nombre des enfants nécessiteux s'est encore accru, laissant la possibilité d'agrandir la famille du Home en prenant d'autres enfants. Le budget d'urgence pourra subvenir aux frais nécessaires pour aller dans les villages et diligenter des enquêtes permettant de cibler les moins bien nantis.

Un changement notable est intervenu au sein de l'équipe sur place avec le départ de Urimaya dans son village dès le 14 mai 2015, suite à l'ensevelissement de son père sous les décombres. Elle a été remplacée par une nurse capable de communiquer en anglais, Sushila, , ayant une bonne connaissance des règles d'hygiène et de la psychologie des enfants. Son rôle de management comprend la prise en charge des enfants du lever jusqu'au départ à l'école, la préparation des repas, les règles d'hygiène et le nettoyage.

Une réorganisation plus complète doit être réfléchie : aujourd'hui les dirigeants locaux sont à la fois membres du Board et salariés, ce qui n'est pas normal. L'optimisation de la gouvernance serait de trouver des gens de confiance pour faire partie du Board et d'avoir par ailleurs une équipe exécutive de salariés.

Il est rappelé qu'en 2014 une réforme des statuts a été entreprise. En effet, un nouveau nom a dû être trouvé pour BNT, les autorités népalaises ne voulant pas entendre parler du Tibet. Les statuts ont été modifiés et le T est devenu synonyme de Transhimalaya.

► INTERVENTIONS LIBRES

Il est ensuite répondu à diverses questions de l'assemblée qui permettent d'apporter les précisions suivantes :

- Pour être reconnu en tant que OING, le budget annuel doit passer à 100 000 dollars ;
- Se mettent de plus en plus en place des parrainages double voir triple pour assurer l'éducation des enfants ;
- Le formulaire d'adhésion est disponible sur le site de l'association <http://bourgogne-nepal-tibet.org/wp-content/uploads/2015/02/adhesion-soutien-don-BNT2015+Mandat-Sepa.pdf> et sur Facebook ;
- Aucun frais de fonctionnement ne sont pris par l'équipe dirigeante en France ;
- La cagnotte Leetchi qui n'est pas encore clôturée devrait permettre d'atteindre 12 à 13 000 € - <https://www.leetchi.com/c/solidarite-de-association-bourgogne-nepal-tibet>. Un reçu fiscal sera délivré début 2016 aux donateurs ;
- Le film de présentation du Home a été réalisé bénévolement grâce à Quentin, Tanguy et le soutien de Mayami production ;
- Il est difficile d'en dire plus à l'heure actuelle sur la réalité des risques d'épidémie dus à un regroupement trop important de personnes. Les enfants ont pu être préservés mais il leur a été demandé de rompre avec leurs coutumes et de ne pas manger avec les mains ;
- Des municipalités et conseils régionaux ont voté des aides pour certaines organisations qui œuvrent en faveur du Népal. Il en est de même au niveau de l'Etat et de l'Union européenne mais il est à noter une grande déperdition des sommes allouées via les canaux de la corruption ;
- L'école devrait reprendre dans les tout prochains jours, peut-être demain. En attendant un Professeur-répétiteur intervient 2 h/jour ;
- Le mécénat d'entreprises en faveur de l'association est un travail de longue haleine. Des contacts sont notamment en cours avec EDF ;
- Toutes les initiatives individuelles sont appréciées. En plus de celles citées au cours de la réunion, Brigitte a mené une action de solidarité sur le lieu du restaurant du Palais et a obtenu des promesses de parrainage, Olivier et Dominique ont organisé la journée des peintres châillonnais, à la maison de retraite de la maman de Marie-Hélène, des tricots ont été réalisés Lucie a organisé une collecte, etc.

► VOTE DES RESOLUTIONS

Il est ensuite procédé au vote des rapports présentés par le Président et la Trésorière pour lesquels ne sont enregistrés aucun vote contre ni aucune abstention.

Par un vote à main levée, les rapports d'activité et financier de 2014 sont adoptés à l'unanimité des suffrages exprimés.

Brigitte Bruneau souhaite exprimer au nom de tous les adhérents de l'association un grand merci à Hervé et à Anne pour leur investissement particulièrement intense pendant cette période difficile ainsi qu'à Tanguy. Un hommage leur est rendu par une salve d'applaudissements.

Tous sensibles à cette reconnaissance qui légitime leur action, Hervé tient à souligner une nouvelle fois que c'est grâce au soutien de tous, pour eux et les enfants, qu'ils ont pu vivre le plus sereinement possible cette épreuve et y faire face.

Après le volet statutaire et avant de passer à la présentation visuelle du film, Anne remercie Guillaume Mayet (Lomik) pour avoir pris rapidement la décision de venir.

Quentin raconte sa rencontre fusionnelle avec les enfants qui sont aussi exceptionnels les uns que les autres. Au départ, prévu pour un film de présentation du Home, l'évidence s'est faite de donner une autre dimension au projet de Tanguy et Quentin, ce qui a été possible grâce à Marc-Antoine Bonniez, producteur. Rentrer en immersion dans le quotidien des enfants de sorte de donner aux gens l'envie de les aider, c'est tout l'objet de ce film. Il n'est pas impossible qu'un autre format lui soit ultérieurement donné en suivant l'évolution des enfants jusqu'au baccalauréat.

Plus aucune question n'étant posée, la séance est levée.

L'ensemble des participants assiste à la projection du film « **Here comes the sun** » réalisé par Quentin Largouët et Tanguy Malibert, produit par Mayami Production.

LE PRESIDENT

LA SECRETAIRE DE SEANCE

LA TRESORIERE

Hervé LENOBLE

Josie ALIROL

Anne LE CUNFF
